PETITION : Non à la journée de travail supplémentaire imposée en 2013-2014 !

Le calendrier 2013-2014, prévoit, en plus de la journée réglementaire de pré-rentrée d'imposer une journée supplémentaire, l'administration considérant que la journée du 2 septembre 2013 serait « perdue » pour les élèves !

« Une journée de cours sera rattrapée :
1°) Pour les élèves qui ont cours le mercredi matin :
le mercredi 13 novembre 2013 après-midi et le mercredi 11 juin 2014 après-midi.
2°) Pour les élèves qui n'ont pas cours le mercredi matin :
- soit le mercredi 13 novembre 2013 toute la journée ;
- soit le mercredi 11 juin 2014 toute la journée. »
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=66366

Le SNUDI FO constate que le calendrier 2013-2014 respecte les 36 semaines avec les deux semaines de congé à la Toussaint. Aucune récupération n'est donc due par les enseignants.

Avec le SNUDI-FO, les enseignants soussignés s'adressent au ministre pour lui demander de ne pas faire rattraper aux enseignants la journée de prérentrée.

La prérentrée est déjà une journée travaillée et nous n'acceptons pas une journée de travail gratuit !

Je signe la pétition :

Nom	Prénom	Ecole	Commune	Signature

A renvoyer au SNUDI-FO 95 :

Par courrier : SNUDI-FO - 38 rue d'Eragny - 95310 Saint Ouen l'Aumône
Par mail : snudi.95@free.fr
Par fax : 01 34 22 03 18